

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du Jeudi 25 janvier 2018 à 19 heures 00

Nombre de conseillers en exercice : 33 Présents : 27 Votants : 32

Le Conseil Municipal de la commune de Marmande, convoqué le *vendredi 19 janvier 2018* s'est réuni le jeudi 25 janvier 2018 à 19 heures 00, dans la salle du Conseil Municipal de Marmande, en sa séance publique, sous la présidence de M. Daniel BENQUET, Maire de Marmande.

Présents : BENQUET Daniel, Maire, LABARDIN Philippe, VALAY Laurence, CARBONNET Serge, CALZAVARA Martine, CARRERE-GALDIN Nicole, SCHELCHER-GENEAU DE LAMARLIERE Sylvie, DUBOURG Jean-Luc, JACQUET Josette, Adjoints, MUNOZ Yolande, BOUGUES Marie-Françoise, CORREGES Jacqueline, HOSPITAL Michel, CHRISTEN Roland, COUZINEAU Patrick, ANGELY Lydie, CAMPS Brigitte, DALLA SANTA Jean-Christophe, MARCHAND Jean-Pierre, SPECOGNA Marilyn, Hervé BROUILLON, MAHIEU Anne, HOCQUELET Joël, CERUTI Michel, GAY Laurent, MANIER Bernard, MAURIN Patrick Conseillers Municipaux

Absents ou excusés : VERDIER Alain, BALLEREAU Marie-Catherine, BRETAGNE Karine, FIGUÈS Fatima, BORDERIE Sophie, CILLIERES Charles

Pouvoirs : de BALLEREAU Marie-Catherine à MARCHAND Jean-Pierre, de BRETAGNE Karine à CAMPS Brigitte, de FIGUES Fatima à MAHIEU Anne, de BORDERIE Sophie à HOCQUELET Joël, de CILLIERES CHARLES à CERUTI Michel

A.20

Vidéoprotection – demande de subvention

Par délibérations 2010 E2 du 31 mai 2010 et 2017 J 06 du 11 décembre 2017 le conseil municipal de Marmande a approuvé le programme « Marmande Tranquillité » et notamment le système de vidéoprotection.

Chaque année le système de vidéoprotection est modifié selon les évolutions techniques. En 2017, un programme de rénovation du système de gestion a été mis en œuvre permettant de moderniser le Centre de Supervision Urbain et le poste déporté de la Gendarmerie.

Le coût total de cette rénovation s'élève à :

- 27 100, 39 € TTC.

- Dont 4 025, 00 € TTC pour la fourniture et l'installation du système déporté à la Gendarmerie Nationale.

Au vu de ces modifications et rénovation du système, monsieur le Maire peut solliciter auprès de la Préfecture et sur le Fonds Interministériel de la Prévention de la Délinquance des subventions.

**Le Conseil Municipal
après en avoir délibéré :**

- Précise** Que les crédits alloués nécessaires étaient prévus au budget municipal de fonctionnement 2017.
- Sollicite** Une subvention FIPD (Fonds Interministériel de la Prévention de la Délinquance) à hauteur de 4 025 € pour la rénovation du système basé à la Gendarmerie Nationale.
- Autorise** M. le MAIRE ou son représentant à signer tous les documents utiles.

Votants : 32 Abstention : 00 Exprimés : 32 Contre : 00 - Pour : 32 –
Dossier adopté à l'unanimité

Fait et délibéré en l'Hôtel de ville, les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme,
Marmande le 29 janvier 2018

Le Maire de Marmande
Daniel BENQUET



Délibération certifiée exécutoire compte tenu de sa publication le 31/01/2018
et de sa transmission au contrôle de légalité le 01/02/2018...

Le Maire de Marmande
Daniel BENQUET

